Revue de la presse arménienne du 29 novembre 2018

Sondage préélectoral/ Le trihebdomadaire *Novoyé Vrémia* présente les résultats du sondage préélectoral de l'Institut international républicain. Selon les résultats, 67% des personnes consultées ont indiqué vouloir voter pour la force politique de Nikol Pachinian. 10% ont l'intention de soutenir le parti « Arménie lumineuse », 9% comptent voter pour le parti « Arménie prospère » de Gagik Tsaroukian, 3% pour le parti « Sasna Tsrer/Enragés de Sassoun », 2% pour le parti Républicain et 2% pour les Dachnak. 84% des personnes consultées ont déclaré avoir des attentes positives envers le futur. Selon les sondés, le gouvernement de Nikol Pachinian parviendrait à résoudre les problèmes sociaux et économiques qui pèsent sur le peuple. Dans le classement des personnalités politiques ayant la sympathie du peuple, Nikol Pachinian se trouve en tête de classement avec 82% des votes, en deuxième place le Président Armen Sarkissian et en troisième place le chef du Service de la sécurité nationale Artur Vantesian.

Les Républicains accusent N. Pachinian de « discours de haine » / La presse indique que Nikol Pachinian a refusé de participer à un débat télévisé en tête à tête avec le principal candidat aux élections législatives du parti républicain Vigen Sarkissian. *Hayots Achkhar* indique qu'en accusant Nikol Pachinian de faire une campagne électorale de manière « laide et inappropriée », V. Sarkissian a invité N. Pachinian à un débat en tête à tête que N. Pachinian a refusé en déclarant qu'il était plutôt préparé à un débat télévisé auquel participeraient les dirigeants des 11 partis et blocs qui participent aux élections anticipées. V. Sarkissian soutient un débat de cette nature, mais estime que N. Pachinian et lui doivent également se faire face, car le parti Républicain serait « la cible principale des attaques verbales lancées pendant la campagne électorale par Premier ministre par intérim ». Les Républicains ont condamné le « discours de haine » dans un appel écrit adressé à la Commission électorale centrale et au médiateur pour les droits de l'homme en Arménie. Selon les Républicains, la majeure partie de la campagne de Nikol Pachinian serait consacrée à «effrayer le peuple contre les Républicains ». Rappelons que mardi lors d'une intervention de sa campagne électorale au nord du pays Nikol Pachinian s'est engagé à « saisir à la gorge », à « jeter à terre » et à emprisonner les loyalistes de l'ancien parti au pouvoir qui tenterait de faire pression sur les électeurs. Il a ordonné à la police arménienne de traiter de la même manière les «éléments criminels» liés aux Républicains.

Pachinian : la justice transitionnelle comme outil pour restituer à l'Etat les fonds volés/ Les quotidiens *Jamanak, Aravot* et *Haykakan Jamanak* consacrent leurs unes aux déclarations de Nikol Pachinian sur la justice transitionnelle. Selon N. Pachinian la création d'outils de justice transitionnelle sera une fonction importante du nouveau parlement et servirait non pas à remplir les prisons, mais à « restituer ce qui a été volé au peuple ». Les quotidiens rendent compte de la volonté de certaines personnalités affiliées à l'ancien régime de « donner » à l'Etat des fonds importants. Nikol Pachinian a nommé notamment le frère de l'ex-président Serge Sarkissian, Alexander Sarkissian, qui voudrait retourner 30 millions de dollars, l'ex député, Manvel Grigorian, qui voudrait donner 5 milliards d'AMD et l'ancien chef des douanes, Armen Avetissian, qui, à son tour, voudrait offrir à l'Etat un hôtel de luxe. Rappelons que toutes ces personnes sont actuellement sous le coup d'enquêtes liées aux détournements des fonds et /ou à l'enrichissement illégal. Selon N. Pachinian la justice transitionnelle permettrait de retourner légalement les fonds volés au peuple. Pourtant N. Pachinian a souligné que ces démarches pourraient être faites uniquement avec l'accord de la société. Selon le Premier ministre par intérim, la plupart des fonds retournés devraient être adressés à l'armée. Selon la presse, Nikol Pachinian voudrait utiliser ces sommes pour « remplir les trous » formés dans le budget après la suppression des mécanismes de corruption.

Veolia jur n'augmentera pas le tarif de l'eau/ La presse indique que la société française Veolia jur gérant le réseau de distribution d'eau de l'Arménie a accepté de ne pas augmenter le tarif de l'eau potable dans le pays pour les

prochaines années en contrepartie de concessions financières consenties par le gouvernement arménien. La semaine dernière, la Commission de régulation des services publics arméniens a annoncé son intention d'autoriser Veolia jur à hausser le tarif de l'eau à 202 AMD par mètre cube, mais Veolia jur a accepté de reporter la hausse des prix en 2025 pour « diminuer le fardeau social des consommateurs » dans le cadre d'un accord signé le 26 novembre avec le ministère arménien de l'Énergie et des Ressources naturelles.

La vision des « Sasna Tsrer/Enragés de Sassoun » sur l'avenir du statut du Haut Karabakh / Les journaux rendent compte de la vision du parti « Sasna Tsrer/Enragés de Sassoun » sur l'avenir du statut du Haut Karabakh. *Aravot* indique que Varoujan Avetissian, candidat à la tête de la liste électorale de ce parti, a déclaré que leur vision est de « réunir de jure le Haut Karabakh avec l'Arménie en tant qu'un marz (région) de cette dernière ». Selon les « Sasna Tsrer/Enragés de Sassoun », le statut du Haut Karabakh serait « déjà définit par le peuple arménien à l'issue de la lutte de libération et il est nécessaire qu'il obtienne un statut légal ». L'ex député du parlement du Haut Karabakh, Vahram Atanessian, rappelle que le conflit du Haut Karabakh est perçu par la société internationale comme une question de droit à l'autodétermination et appelle les « Sasna Tsrer/Enragés de Sassoun » à prendre en compte le facteur international en parlant de ce conflit. Selon Vahram Atanessian, la déviation de la politique de cette question pourrait « ne pas être pardonnée par les partenaires internationaux ». Pour preuve, le fait que même une superpuissance comme la Russie « a du mal à digérer la réunion de la Crimée ». En revanche le député du parlement du Haut Karabakh, Hayk Khanoumanian, appelle les autorités à donner le droit aux citoyens du Haut Karabakh de participer aux élections arméniennes. *Aravot* rappelle qu'un parti affilié à Sasna Tsrer a été créé au Haut Karabakh et que l'un de ses objectifs est d'entreprendre des démarches pour réunir le Haut Karabakh avec l'Arménie. *Aravot* rappelle que le groupe « Sasna Tsrer/Enragés de Sassoun » est un parti créé par les membres du groupe d'opposition armé responsable de la prise d'otages d'un commissariat de police en juillet 2016 (cf. Revue de la presse arménienne du 24 août 2018). Le quotidien *Jamanak* indique que cette force reste associée à la méthodologie radicale, armée et rend compte des interrogations sur le soutien public dont pourrait bénéficier cette force dans son format politique.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Hayots Achkhar*- ***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Chorrord Ichkhanoutioun*- ***quotidien, tirage-5700 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.